Quarante-quatrième année. — N° 180 (EDITION DU SOIR) JEUDI 29 JUIN 1899

Journal de Roubaix

TARIF D'ABONNEMENTS. — Roubaix-Tourcoing, le Nord et les départements limitrophes : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un an, 18 fr.
Les autres Départements et l'Etranger le port en sus.
Agence particulière à Paris, 26, rue Feydeau

Bureaux et Rédaction : Roubaix : 71, Grande-Rue. — Tourcoing, rue Nationale, 78
Directeur-Propriétaire : Alfred REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES : A Roubaix, aux bureaux du journal, Grande Rue, 71. — A Tourcoing, aux bureaux du journal, rue Nationale, 78, et à la librairie Walteeuw, rue Saint-Jacques, 39. — A Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8. — A Bruxelles, à l'Office de Publicité, 46, rue de la Madeleine. — A Mouscron, chez M. Hamot Lanoye, rue de la Station. — En vente à Paris : aux Bibliothèques de la gare de l'Est, de la gare du Nord et de la gare St-Lazare.

DERNIÈRE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par fil spécial)

LE DUEL MILLEVOYE-BERTEAUX

Paris, 28 juin. — Le duel Millevoye-Berteaux, motivé comme on sait par un incident qui s'est produit à la séance d'hier, a eu lieu ce matin aux environs de Paris.

A la première reprise, M. Berteaux a été atteint à la région maxillaire gauche, d'un coup de pointe qui a formé plaie en feton.

Cette blessure mettant M. Berteaux en état d'infériorité, le combat a été arrêté.

Rencontre de Dreyfus en mer

UN QUART D'HEURE EN FACE DU PRISONNIER

A bord du « Gonfalonia »

Le *Matin* publie le récit suivant qui lui est envoyé de Rennes :

« Sur la foi de renseignements erronés annonçant l'arrivée du *Sfax*, j'ai passé la nuit dernière au large, sur la *Sainte-Madeleine*, une barque à deux mâts, qui a son mouillage non loin de Saint-Servan. Si les premières heures ont été dures, car le vent faisait rage, je n'ai pas complètement perdu mon temps.

» Vers minuit des feux mouvants apparaissent tout à coup sur la droite, et maître Jean Coppenez, le patron de la barque, s'exclame après un instant d'examen, au moment précis où, entre les feux rouges, apparaissent des lueurs vertes : « Je parie que c'est le *Gonfalonia* ! Je ne l'attendais pas avant demain. Il n'y a que ce toqué de Brébion, pour s'amuser à des feux d'artifice comme ça.

» — Qu'est-ce qu'il viendrait faire ici ? interroge un matelot.

» — Par saint Yves, on va bien voir !

» Et l'on sonque ferme vers les feux rouges et verts. Maître Jean Coppenez ne ne s'est pas trompé. Dans la nuit, se dessinent plus distinctement les formes d'un vapeur à double cheminée.

» Signaux, appel, reconnaissance, commandements mêlés de coups de sifflet : cinq minutes après, nous sommes sur le pont du *Gonfalonia*, un beau navire, ma foi, et qu'on doit prendre plaisir à sentir sous ses pieds, en plein Océan ! Son capitaine, John Bradshaw, est indisposé et ne quitte pas son cadre ; mais le second du bord, master Harry Brébion, un vigoureux gars qui parle admirablement le français populaire, nous reçoit. Lui et Jean Coppenez sont, paraît-il, de vieux et d'excellents amis.

A vingt milles du Cap Vert

» J'apprends que le *Gonfalonia*, vapeur américain, est parti, il y a vingt-huit jours, de Rio-de-Janeiro, avec une cargaison de fourrures et de bêtes fauves, parmi lesquelles six énormes lions, achetés sur la côte d'Afrique. J'écoute, en bâillant, tous ces détails. Tout à coup, le nom du *Sfax* est prononcé.

» — Oui, dit Harry Brébion, en vidant un verre de tafia (Je ne sais pas de plus infâme mixture !) nous l'avons rencontré le dimanche 19, à 20 milles du Cap Vert, même que le patron a tenu à le reluquer d'un peu près. Nous nous sommes payé le plaisir d'en faire le tour. Ça n'avait pas l'air, d'ailleurs, d'agréer au commandant Collinières, je crois.

» — Non : Collinières, si ça ne vous ennuie pas trop.

» — Bah ! reprend le marin avec un large rire, ça n'enlève rien à cet homme. Un rude marin ! continue-t-il admirativement.

» Nous les avons donc rencontrés vers le 19e degré. Oui, nous avons cru un moment qu'il y avait quelque avarie à la machine, en voyant marcher le navire si doucement, *trois ou quatre nœuds à l'heure*, tout au plus, « à la papa », quoi !

» Après le salut et les signaux d'usage, le capitaine Bradshaw a voulu s'approcher, il s'est même amusé à faire le tour du *Sfax*. Le capitaine Collinières s'est fâché. Un de ses officiers nous a crié, pendant dix minutes au moins, dans le porte-voix, de filer au large. On ne lui faisait pourtant pas de mal, à son navire !

» — Avez-vous pu apercevoir le capitaine Dreyfus ?

— Parbleu ! vous pensez bien que ce n'était pas pour compter les hublots du *Sfax* que nous en avons fait le tour ! Dreyfus était à l'avant et se promenait en vareuse brune, sans boutons de métal ni galons, avec un béret sur la tête, et l'air souffreteux. A quelques pas de lui, deux matelots le surveillaient. L'officier de quart ne paraissait pas prêter attention au capitaine : Collinières, non plus... Mais, dites donc, c'est un vieillard Dreyfus !

— Un vieillard ? Non, certes ! La quarantaine, tout au plus.

Master Harry Brébion a un geste d'incrédulité, et sa figure s'attriste.

— Eh bien, le pauvre diable, il me paraît rudement malade ! Il se tenait des deux mains au bastingage, cassé, voûté, tout grisonnant. Je l'ai vu comme je vous vois, je vous dis, avec ma lunette. Il a l'attitude d'un homme de soixante ans, votre Dreyfus !

Par ordre

» Il y a entre nous un silence (plein de gêne. Le second du *Gonfalonia* le rompt bientôt :

» — Si on le ramène, cet homme, pourquoi qu'on va si lentement ? Pour sûr, le *Sfax* devait avoir des ordres... Votre sacrée politique, bien sûr ! Ça doit ronger le commandant Collinières d'aller comme une tortue !

» — Avez-vous aperçu longtemps le capitaine Dreyfus ?

» La valeur d'un gros quart d'heure, à peu près. Quand on a hissé les pavillons, il a salué deux fois le pavillon français, puis le nôtre après... Mais, vrai ! ça faisait peine de le voir ! Ah ! le pauvre bougre, ce qu'il est démoli !...

» Il y a de nouveau un silence pénible. Pour faire diversion, j'interroge encore le second du *Gonfalonia*.

» — Quand croyez-vous que le *Sfax* arrive en France... à Brest, je suppose ?

» — S'il ne va pas plus vite que le jour de notre rencontre, me répond-il, il en a bien pour deux mois encore... Mais ça n'est pas possible : le *Sfax* avait l'air d'attendre quelque chose... des ordres, peut-être... J'ai su, depuis, qu'il devait faire une escale de quatre jours au Cap Vert. En marchant « gaiement » (et Harry Brébion compte ici sur ses doigts) il peut être au plus tôt jeudi soir ou vendredi matin à Brest... à moins qu'on le débarque ailleurs. C'est ça qui vous allongerait le nez, hein ! monsieur le marchand de papier... »

LE SECRET

Au cours d'une conversation avec M. Viguié, le directeur de la Sûreté générale a fait la déclaration suivante :

« Nous sommes en France cinq personnes seulement sachant où et quand arrivera Dreyfus. Nous avons promis le secret le plus absolu, nous ne trahirons pas notre serment ».

La composition du Conseil de guerre de Rennes

Voici la liste authentique des membres qui composeront le Conseil de guerre :

Jouaust, colonel du Génie, président ; de Brongniart ; de Bréon, Profilet, Mégle, commandants d'artillerie.

Parfait, Beauvais, capitaines, membres.

Tous ces officiers ont passé par l'école polytechnique.

La liste de juges suppléants est ainsi composée : Jourdy, colonel d'artillerie ; Lucas, lieutenant-colonel ; Boucher et Couchard, commandants ; Peyronet et Guignot, capitaines.

L'affichage de l'arrêt

Lavaur, 28 juin. — L'affichage de l'arrêt de la Cour de cassation, dans l'affaire Dreyfus, vient de donner lieu, dans la commune de Cadeul, arrondissement de Lavaur, à un piquant incident qui s'est terminé par la suspension du maire.

Voici dans quelles circonstances : après une absence de quelques jours, M. de Ranchin, conseiller d'arrondissement du canton de Lavaur et maire de Cadoul, vit qu'on avait affiché l'arrêt de la Cour de cassation à la mairie.

Très délicatement, il enleva l'affiche et la retourna à M. Martin-Feuillée, préfet du Tarn, en lui écrivant que c'était par erreur qu'elle avait été apposée sur les murs de la mairie et que l'erreur reconnue, ne voulant pas s'associer au vote de la Chambre des députés, il se hâtait de rendre l'affiche à son légitime propriétaire.

UNE DÉMISSION BRUYANTE

La lettre du lieutenant Arnal. — Une interview de M. Lasies

M. Arnal, lieutenant au 117e de ligne, a démissionné en adressant au président de la République une lettre injurieuse. Nous n'en relevons que ce passage :

« Je vous hais, Monsieur le président de la République, uniquement parce que vous faites beaucoup de mal à la France. Vous n'êtes pas la Force mauvaise, mais bien la Faiblesse rusée, dangereuse et complice. Après avoir couvert les voleurs, vous vous préparez à couvrir les traîtres. J'ai donné ma démission pour dire ce que je pense, — le silence m'étouffait, — et pour ne pas forcer mes pairs à m'appliquer à contre-cœur les règlements militaires. »

M. Lasies, interviewé, a déclaré connaître cet officier qui est son ami.

« J'ai fait tous mes efforts pour décider mon ami Arnal à retirer sa démission : son amitié est restée sourde à ma voix ; le dégoût l'a emporté.

» Ce jeune officier rentré dans la vie civile fera parler de lui. Il a tout ce qu'il faut pour attaquer et... se défendre. Cette démission ne sera pas la seule. Prévoyant des perquisitions possibles, j'ai brûlé une nombreuse correspondance dans laquelle un très grand nombre d'officiers, — et des meilleurs — se préparent à donner leur démission dans le cas où le Conseil de guerre de Rennes n'aurait pas toute liberté pour juger et écouter les témoins.

» Tous me déclarent que le jugement rendu sous la pression de la juiverie et renvoyant un traître dans les rangs de l'armée serait l'arrêt de mort de l'armée.

» Je signale cet état d'esprit au général de Galliffet. Il en tiendra compte, j'en suis certain. »

LA « PATRIE FRANÇAISE » A BREST

Brest, 27 juin. — M. Syveton, trésorier de la ligue de la « Patrie française », a réuni ce soir, comme je vous l'avais annoncé, quelques notabilités de la ville, pour constituer un comité local. Une soixantaine de personnes avaient été convoquées. Les deux tiers ont répondu à l'appel. M. Syveton, après avoir protesté une fois de plus contre tous les racontars dont sa venue à Brest a été le prétexte, a précisé pour ses auditeurs le but et le rôle tout de propagande pacifique de la ligue ; un comité a été ensuite formé, qui a comme président le colonel Nény, et comme secrétaire M. Pellé, tous deux conseillers municipaux.

Les adversaires de la Patrie française avaient essayé, dès que la date de la réunion a été connue, de préparer une *manifestation hostile*. Ils n'y ont pas réussi. Ils ont alors tenté de provoquer une abstention générale.

Des membres de l'Université notamment, dont les sentiments patriotiques étaient connus, ont été l'objet d'une vive pression que je tiens à vous signaler ; ils étaient là néanmoins au premier rang. Il n'y a eu aucun incident, ni extérieur, ni intérieur.

LE GÉNÉRAL MERCIER ET LE BORDEREAU

Un journal dreyfusien avait raconté que le général Mercier, ancien ministre de la guerre, avait été vu sortant des magasins de M. Marion, papetier, un des experts choisis par la Cour de cassation pour donner son avis sur le papier pelure utilisé pour le bordereau.

Un rédacteur du *Temps* a vu M. Marion dans son cabinet de la cité Bergère.

« Il est, en effet, exact, lui a dit M. Marion, que le général Mercier est venu ici. Il y est même venu deux fois ; samedi dernier, le général ne m'ayant pas rencontré est reparti ; enfin, hier, où j'ai pu avoir avec lui une conversation de quelques minutes.

» — Que venait-il faire ?

— Sa visite n'était point mystérieuse. Il voulait savoir si le papier pelure était d'un usage courant ou difficile à trouver en 1894, à l'époque où le bordereau fut écrit. J'ai pu le renseigner, et c'est à peu près ce que j'ai dit à la Cour de cassation. Depuis l'abaissement des tarifs postaux et l'augmentation du poids des lettres accordée dans les nouvelles conventions, l'usage du papier pelure a été de plus en plus abandonné.

» Mais enfin, il n'était pas impossible d'en trouver pas plus en 1894 qu'aujourd'hui, car j'en ai moi-même à la disposition des clients, et j'ai signalé au général Mercier trois ou quatre maisons dans Paris qui en tiennent encore.

» D'ailleurs en voici un spécimen ».

Et M. Marion remet à notre confrère deux feuilles de ce papier quadrillé et transparent qu'il nous assure être semblable à celui du bordereau.

« Je ne le fabrique pas, reprend-il, je le transforme. On nous le livre blanc. Je le quadrille comme celui-là ou je le garde tel qu'il m'est fourni.

» L'ancien ministre de la guerre se prépare à discuter le procès auquel il a pris une part si grande et s'entoure de tous les renseignements qui peuvent lui être utiles. De là la visite qu'il m'a faite.

» Notre conversation n'a pas eu d'autre objet. »

LE COLONEL ET LE GÉNÉRAL

Le « colonel » Lisbonne et le général de Galliffet.

Le citoyen Maxime Lisbonne, ex-colonel de la Commune, lequel — notons ce fait — se propose d'ouvrir à bref délai un cabaret à l'enseigne de la « Purée sociale », le citoyen Maxime Lisbonne se rallie. Et, pour affirmer son changement d'attitude, il vient d'adresser à son vieil ennemi, le général marquis de Galliffet, aujourd'hui ministre de la guerre, une lettre à peu près conçue en ces termes :

« Citoyen général,

» Hier j'étais ton adversaire ; mais tu as triomphé à la Chambre et je deviens ton fougueux partisan. Tu as raison, mon vieux sabreur ; prends une cravache et fouaille-moi tous ces parlementaires.

» Signé : colonel Lisbonne. »

M. de Galliffet suivra-t-il le conseil de son vieil ennemi de 1871 ?

AUTOUR D'UN EMPOISONNEMENT

La *Libre Parole* publie l'article suivant :

« Un silence presque unanime s'est fait dans la presse, sur le bizarre et mystérieux empoisonnement dont viennent être victimes M. Krantz, ancien ministre de la guerre, et sa famille.

« L'état de M. Krantz s'est sensiblement amélioré, dit-on, mais l'ancien ministre ne peut toujours pas sortir de son domicile dont la porte est d'ailleurs consignée rigoureusement à toutes autres personnes qu'aux médecins.

» L'un des fils de M. Krantz a même été pendant deux jours en danger de mort... remarquons-le encore, et aucune enquête — officielle du moins — n'a été faite au sujet de ce mystérieux empoisonnement. Il est utile, en présence du silence que l'on semble vouloir s'obstiner à faire autour de cette affaire, de rapprocher jusqu'à quel point, au lendemain de la mort du président Faure, le Syndicat de l'île du Diable portait la menace contre tous ceux qui s'accordaient à reconnaître que Dreyfus était bien coupable.

» Voici quelques extraits d'un de ces articles que nous commentions à cette époque, dans ces colonnes :

« Alors, c'est le coup de foudre de la mort d'Henry qui a fini par sombrer sur leurs têtes de pierre.

» Puis c'est la mort plus haute et plus effrayante encore du chef de l'Etat.

» Si vous ne marchez que par force, sous le coup de la nécessité, il y a comme une logique fatale des choses qui veut que les coups aillent toujours en augmentant jusqu'à ce que votre obstination soit vaincue. Comme il est nécessaire à la marche des choses du monde que la vérité prenne le dessus, il faut bien que ces coups se répètent et s'accroissent lorsque votre résistance s'obstine.

» Si vous aviez fait justice, il y a un an, tout le cours des choses était changé et dans un autre enchaînement de circonstances différentes aurait pu ne pas se trouver l'occasion fatale où ce grand personnage a trouvé la mort.

» Occasion fatale — fatalité dreyfusarde, comme on l'a dit si justement !

» Il nous sera bien permis de faire remarquer une fois de plus combien elle fut propice au Syndicat de trahison.

» C'est d'abord la fin mystérieuse du commandant d'Attel, qui assistait à la dégradation du traître et avait reçu les aveux de Dreyfus.

» ... Témoin à charge écrasant pour le prochain conseil de guerre de Rennes, il ne figurera pas aux débats.

» M. Chaulin-Servinière, député, qui avait reçu les confidences du capitaine Lebrun-Renault, au sujet des aveux du traître, n'y sera pas non plus.

» M. Félix Faure, qui aimait profondément l'armée et avait manifesté son horreur pour la campagne des Juifs... a fait place à Loubet.

» M. Laurenceau, ancien préfet du Nord, depuis trésorier-payeur, avait signalé des envois de fonds étrangers pour la campagne Dreyfus.

» Sa mort, survenue quelques jours après celle du président Faure, fut tout aussi mystérieuse. M. Krantz, en passant à la guerre, avait reconnu, comme ses six prédécesseurs, que Dreyfus était coupable.

» La « fatalité dreyfusarde » serait-elle encore pour quelque chose dans cette étrange affaire d'empoisonnement sur laquelle on a déjà mis l'éteignoir. » Jean Froissard. »

LES FACTEURS DE PARIS ET M. MILLERAND

Paris, 28 juin. — M. Millerand, ministre du commerce, qui a dans son département le service des postes et télégraphes, a reçu des facteurs de Paris une requête intéressante.

Les facteurs demandent à M. Millerand de réintégrer dans le service les facteurs et employés qui ont été révoqués à la suite de leur grève. Ils demandent en outre que les nominations soient à l'avenir faites par rang d'ancienneté et que la priorité soit accordée aux facteurs de Paris.

LA GRÈVE DE MONTCEAU-LES-MINES

Une forte explosion

Montceau-les-Mines, 28 juin. — La situation reste stationnaire en offrant toutefois une légère tendance à une détente.

A neuf heures du matin, les délégués socialistes Dufour et Lasalle, sont arrivés ici et une réunion a eu lieu sur la place de l'Eglise. Peu de grévistes y assistaient.

Hier matin, une forte explosion due à une fuite de gaz, s'est produite dans un bureau de la compagnie des mines où se trouvaient MM. de Boisset, secrétaire général de la compagnie, maire de Monceau-les-Mines ; Lauras et Fiollet, ingénieurs. Tous trois ont été renversés à terre pendant que la fenêtre volait en éclats.

LES ÉLECTIONS DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MUTUALITÉ

M. le ministre de l'intérieur vient de prendre l'arrêté suivant :

« L'article 2 de l'arrêté ministériel du 5 juin 1899 est modifié ainsi qu'il suit :

» Les 1er et 2e collèges électoraux pour l'élection des représentants des sociétés de secours mutuels libres sont convoqués pour le dimanche 23 juillet 1899.

» Les 5e, 4e, 4e et 6e collèges sont convoqués pour le dimanche 9 juillet 1899.

» Le scrutin sera ouvert de neuf heures du matin à quatre heures du soir. »

LES TROUBLES EN ESPAGNE

Nombreux militaires blessés. — L'attaque d'un couvent de jésuites à Sarragosse.

Madrid, 28 juin. — Une dépêche officieuse de Saragosse datée du 27 juin à 9 heures du soir, annonce qu'un procès criminel a été intenté à 30 des individus qui ont pris part lundi aux manifestations.

Parmi les blessés on signale treize officiers, quatorze soldats et quatre civils. L'état de plusieurs d'entre eux est très grave.

Une dépêche, arrivée ce matin, datée de quatre heures du matin, donne les détails suivants sur les troubles qui se sont produits, hier soir, mardi, à Saragosse.

Un couvent de Jésuites a été attaqué ; la cavalerie a été obligée de charger.

Dans les rues plusieurs manifestants ont été blessés. Les arrestations sont nombreuses.

Des manifestes violents ont été partout affichés. On rencontre, dans les rues de la ville, des paysans armés. Au lever du soleil, ce matin, le calme était rétabli.

Dès que ces nouvelles ont été connues par le gouvernement, le général Poleviéja, ministre de la Guerre, a ordonné au capitaine général de Saragosse de procéder avec prudence, mais aussi avec toute la vigueur nécessaire au rétablissement de l'ordre.

D'autre part on ignore encore ce qui a pu motiver la déclaration d'état de siège à Valence ; les dépêches sont interceptées et l'on manque de détails.

UNE COLLISION EN WESTPHALIE

Les blessés

Berlin, 28 juin. — On mande de Bochum (Westphalie) que dans la collision qui a eu lieu, hier, à Herne, entre la force armée et les ouvriers, trois personnes ont été tuées. Un grand nombre de blessés ont été recueillis chez des particuliers.

D'après les journaux, il y a eu trente-six arrestations. On attend aujourd'hui des troupes.

A Herne, la nuit a été calme ; il manquait, ce matin, dans les diverses mines, 1,400 ouvriers.

LA QUESTION DE TERRE-NEUVE

Une protestation anglaise

Londres, 28 juin. — Le *Times* publie la dépêche suivante de St-Jean-de-Terre-Neuve 27 juin :

« Un navire de guerre britannique s'est rendu à St-Pierre pour protester auprès du commandant de la station navale française, contre l'enlèvement des filets des pêcheurs terre-neuviens de la Côte Ouest, ce qui constitue, dit-il, de la part de la France, une prétention virtuelle à la souveraineté territoriale.

Paris, 28 juin. — L'*Agence Havas* nous communique la dépêche suivante :

« Terre-Neuve, 28 juin. — Un bateau de pêche français, qui essayait de prendre à la boette sans être muni d'une autorisation, a été saisi par la douane.

» Les autorités exigent qu'il soit rendu, ce qui aura lieu probablement. »

UNE ÉPIDÉMIE EN RUSSIE

Un mal mystérieux. — Nombreuses victimes

Londres, 28 juin. — Une dépêche de Berlin au *Daily Telegraph* annonce que les médecins de cette ville ont reçu mission de St-Pétersbourg de faire une enquête sur une maladie qui fait en ce moment de grands ravages en Russie.

Les médecins russes avaient d'abord déclaré que c'était le scorbut, mais ce n'est point cela car la maladie actuelle a une marche trop rapide et se termine en deux ou trois jours.

C'est une maladie très contagieuse qui présente en quelque sorte les caractères de la peste. Elle éprouve principalement les paysans dans les régions où règne la famine.

Il y a des localités dont la population a été absolument décimée.

LA SANTÉ DE Mme MAC KINLEY

Londres, 28 juin. — Une dépêche de New-York au *Morning Post* annonce que la santé de Mme Mac Kinley, femme du président, donne lieu aux plus graves inquiétudes. Les médecins ont déclaré que sa mort n'est qu'une question de quelques jours.

Accusations contre un avocat

Londres, 28 juin. — Les journaux publient le compte-rendu du procès en divorce, intenté par Mme Chandos Pole contre son mari. Ils signalent qu'un des témoins, M. Rupert Craven, fils du comte de Craven, a, dans sa déposition, porté de graves accusations contre sir George Lewis, un des plus éminents avocats anglais.

M. Craven a déclaré que sir George Lewis avait l'habitude de tenter de corrompre les témoins et de leur faire des offres d'argent.

Pressé de questions à ce sujet, M. Craven a ajouté que sir George Lewis avait en sa présence cyniquement constaté son droit de gagner ses procès par tous les moyens possibles.

BOURSE DE PARIS

du MERCREDI 28 JUIN

(Par dépêche de notre Correspondant Spécial)

Cours préced.	Tendance : lourde	Ouverture	2 h. 2e	Clôture
101 15	3 0/0	101 17	101 15	101 12
.. ..	3 0/0 Amortissable	100 80	100 80	100 85
102 40	3 1/2 0/0	102 40	102 42	102 42
3995 ..	Banque de France	4000 ..	3990 ..	3995 ..
1085 ..	Banque de Paris	1090 ..	1085 ..	1083 ..
610 ..	Comptoir National	.. ..	.. ..	600 ..
728 ..	Crédit Foncier	.. ..	.. ..	727 ..
958 ..	Crédit Lyonnais	953 ..	950 ..	952 ..
600 ..	Société Générale	.. ..	.. ..	.. ..
1887 ..	Lyon	.. ..	1886 ..	1885 ..
.. ..	Midi	.. ..	.. ..	.. ..
2165 ..	Nord	.. ..	.. ..	2170 ..
.. ..	Orléans	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Gaz	.. ..	1175 ..	1170 ..
584 ..	Métaux	.. ..	.. ..	582 ..
3665 ..	Suez	3665 ..	3663 ..	3665 ..
530 ..	Dynamite	.. ..	532 ..	532 ..
95 65	Italien	95 70	95 75	95 65
.. ..	Russe Consolidé 4 0/0	.. ..	.. ..	.. ..
91 ..	— 0 Or 1891	.. ..	.. ..	91 10
.. ..	— 4 0/0 1894	.. ..	.. ..	.. ..
91 20	— 3 1/2 0/0 1894	91 10	91 10	91 10
.. ..	Banque Impériale	.. ..	503 ..	.. ..
247 ..	Andalous	245 ..	245 ..	253 ..
749 ..	Autrichiens	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Lombards	.. ..	.. ..	153 ..
725 ..	Méridionaux	.. ..	725 ..	726 ..
181 ..	Nord-Espagne	181 ..	183 ..	180 ..
224 ..	Saragosse	224 ..	223 ..	216 ..
63 15	4 0/0 Extérieure Espagne	63 10	63 05	63 50
25 70	3 0/0 Portugais	25 50	25 80	25 80
.. ..	4 0/0 Hongrois or	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	4 0/0 Turc série B	.. ..	.. ..	.. ..
26 65	— série C	26 75	26 75	.. ..
22 90	— série D	22 95	23 05	.. ..
126 50	Chemins Ottomans	128 ..	128 50	128 50
570 ..	Banque Ottomane	570 ..	570 ..	569 ..
302 ..	Tabacs Ottomans	.. ..	303 ..	302 ..
.. ..	Egypte	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Alpines	.. ..	.. ..	.. ..
80 ..	ES Af. Chartered	77 ..	.. ..	77 25
.. ..	Buffelsdoorn Estate	.. ..	25 50	25 ..
112 50	Cappe Copper	.. ..	110 50	110 50
54 ..	Champ d'Or	50 ..	49 25	50 50
188 ..	Consolidated Goldfields	181 50	180 ..	180 50
717 ..	De Beers	713 ..	710 ..	710 ..
610 ..	Ferreira Gold	.. ..	607 ..	607 ..
207 ..	Geldenhuis Estate	.. ..	205 ..	204 ..
.. ..	Huanchaca	.. ..	.. ..	.. ..
56 50	Langlaagte Estate	.. ..	55 ..	.. ..
.. ..	Mines d'Or (Comp. Franç.)	.. ..	.. ..	.. ..
62 ..	Mozambique (Comp. de)	60 25	60 25	.. ..
.. ..	Mossamedes (Comp. de)	.. ..	.. ..	18 50
72 50	Randfontein Estate	70 ..	69 ..	69 75
1121 ..	Rio-Tinto	1145 ..	1115 ..	1102 ..
250 50	Robinson Gold	261 ..	260 ..	263 50
163 ..	Simmer et Jack	158 ..	160 ..	160 50
31 ..	Sheba	.. ..	.. ..	32 ..
208 50	Tharsis	207 ..	206 50	207 50
52 ..	Transvaal Consol	49 ..	50 ..	49 71
.. ..	French South Afric	.. ..	.. ..	.. ..
169 50	East Rand	.. ..	162 ..	162 50
.. ..	Robinson Bank	.. ..	.. ..	97 ..
.. ..	Brésil 4 0/0	64 25	64 05	64 15
.. ..	Brésil 5 0/0	73 05	73 05	73 05
.. ..	Chinois 4 0/0	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Tonkin 2 1/2 0/0	.. ..	.. ..	.. ..
116 7/8	Consolidé Anglais	.. ..	107 15/16	107 7/8
25 20	Chèque	25 191/2	25 191/2	25 19
.. ..	Argentine (République) 5 0/0	.. ..	.. ..	.. ..

COURS AU COMPTANT. — Paris, 28 juin

VILLE DE PARIS	Cours préc.	Clot.	CREDIT FONCIER	Cours préc.	Clôt.
4855-60 3 0/0	—.—	—.—	Bons 1887	53.00	52.00
4865 4 0/0	546.00	546.00	Bons 1888	—.—	00.00
4869 3 0/0	420.00	419.00	Commun 1879	490.00	490.00
4871 3 0/0	410.00	413.00	— 1880	495.00	495.00
4875 4 0/0	517.00	519.00	— 1891	394.00	392.00
4876 4 0/0	517.00	517.00	— 1892	494.00	494.00
4886 3 0/0	—.—	—.—	Foncières 1877	000.00	000.00
4886 3 1/4	—.—	—.—	— 1879	496.00	496.00
4892 2 1/2	386.00	386.00	— 1883	455.00	456.00
4892 2 1/2	99.00	99.00	— 1885	479.00	479.00
			— 1885	400.50	400.00
			— 1895	479.00	479.00

OBLIGATIONS

BOURSE DE LILLE DU 28 JUIN 1899

Albi	..	Courrières	2210 ..	Lens	56000 ..
Aniche	20950 ..	Crespin	270 ..	— 400e	560 ..
Anzin	.. ..	Denain-Anz.	.. ..	Liévin	2100 ..
Azincourt	845 ..	Douchy	.. ..	Ligny-Aire	.. ..
Blanzy	1760 ..	Dourges	.. ..	Marles 30 %	27500 ..
Bruay	.. ..	— 100e	245 ..	— 70 %	.. ..
— 20e	2200 ..	Drocourt	3400 ..	Meurchin	10500 ..
Bully-Gren.	3650 ..	Escarpelle	780 ..	— 5e	2125 ..
Campagnac	1104 ..	Ferfay	555 ..	Ostricourt	948 ..
Carvin	1700 ..	Ferques	.. ..	Thivencelles	.. ..
Clarence (la)	996 ..	Flines	4380 ..	Vicoigne	.. ..

Devilder et Cie, 1425.

Bourse Commerciale de Paris

du 28 juin 1899

	Ouv	Clot		Ouv	Clot
Avoines			**Lin**		
Courant	48.00	48.00	Courant	47.00	47.00
Prochain	48.00	47.95	Prochain	47.00	47.00
Juin-Juillet	47.90	47.85	4 premiers	46.75	46.75
4 premiers	47.00	46.95	4 mars	45 00	45.00
4 mars	00.00	00.00	**Colza**		
Seigles			Courant	50.25	50.25
Courant	43 50	43.50	Prochain	50.25	50.50
Prochain	43.50	43.50	4 premiers	50 50	50.50
Juin-Juillet	43.50	43.50	4 mai	51.50	51 50
4 premiers	43.90	43.90	**Alcools**		
4 mars	00.00	00.00	Courant	41.75	41.75
Blés			Prochain	42.00	42.00
Courant	19.90	19.95	4 premiers	37.75	37.75
Prochain	20.10	20.15	4 mai	37.50	37.50
Juin-Juillet	20.20	20.25	**Sucres**		
4 premiers	20.65	20.65	Courant	35.62	35.62
4 mars	00.00	00.00	Prochain	35.75	35.75
Farines			4 premiers	35.87	35.87
Courant	42.90	42.95	4 mars	30.25	30.25
Prochain	43.25	43.35	4 mai	.....	31.75
Juin-Juillet	43.50	43.50	Roux	.....	106..
4 premiers	28.45	28.50	Raffinés	.....	....
4 mars	00.00	00.00	Circulation	000.00 sacs	
Corbeil	...	47..			

DERNIERE HEURE COMMERCIALE

LAINES

Le Havre, 28 juin *(Télégramme de M. G. Degoy)*. — Le marché est calme. On a vendu 2,125 balles.

A part le mois de juillet qui est coté 194 fr., les cours n'ont pas varié.

GRAVES INCIDENTS AU YUNNAN

près de la frontière du Tonkin

Paris, 27 juin. — Des dépêches de Saïgon confirment la nouvelle venue d'abord par Hong-Kong et d'après laquelle de graves incidents se sont produits à Moug-Tzé, province chinoise de Yunnan, près de la frontière du Tonkin.

On sait que M. Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, s'est rendu récemment au Yunnan pour s'entendre avec les autorités chinoises au sujet de la construction du chemin de fer international.

D'après les télégrammes de Saïgon, ce sont les ouvriers des mines d'étain de Kotsiou, près de Mont-Tzé, qui se sont révoltés. Les autorités chinoises se sont trouvées impuissantes à rétablir l'ordre.

Le 22 juin, une bande armée a attaqué le bureau des douanes chinoises et le consulat français. Les locaux ont été pillés, puis incendiés.

Selon les dépêches de Hong-Kong, le consul français, M. de la Bathie, et ses employés ont pu s'échapper.

Pendant son voyage au Yunnam, M. Doumer avait été averti de l'excitation des mineurs qui croient que les procédés industriels des Européens seront pour eux une cause de ruine. Après le départ de M. Doumer, des meneurs entretinrent l'agitation et finirent par provoquer la révolte.

M. Doumer insiste auprès des autorités chinoises pour renseigner les populations sur l'application de nos procédés industriels et sur notre civilisation.

On signale également une agitation menaçante de Pavillons-Noirs. Jusqu'ici, l'intervention du maréchal Sou a pu les empêcher d'envahir le territoire français du Tonkin ; mais si les désordres augmentent sur la frontière du Yunnam, il sera bien difficile de retenir nos anciens adversaires.

Le maréchal Sou, après son entrevue avec M. Doumer à Yunnam-Fou, s'est dirigé sur Pékin pour en conférer, croit-on, avec le Tsung-li-Yamen.

Ce sont les Anglais qui, les premiers, ont été informés de ces faits. Il convient, d'ailleurs, d'indiquer que la ligne ferrée projetée devait être achevée bien avant celle qui reliera la province anglaise de Birmanie à la Chine par Burrah. Cela suffirait à expliquer bien des choses.

UN DISCOURS DE M. CHAMBERLAIN

La question du Transvaal

Londres, 27 juin. — M. Chamberlain, ministre des colonies, parlant, hier, à Birmingham, a développé cette idée : que la mauvaise administration qui règne au Transvaal était un cancer qui gâtait toute la situation politique dans l'Afrique du Sud.

Pour l'orateur, la politique suivie par le Transvaal depuis vingt ans est de nouveau une politique oppressive et injuste, et constitue, de plus, une menace pour les intérêts britanniques.

Malgré nos concessions antérieures et notre attitude, a dit le ministre des colonies, les Boers n'ont pas amélioré la situation de nos sujets dans le Transvaal, et cependant ceux-ci ont fait la richesse de la République en payant les cinq dixièmes de ses dépenses.

Depuis quinze ans nous avons été quatre fois à la veille d'une guerre avec le Transvaal : en 1885, en 1894, en 1895 et en 1897 ; et chaque fois le Transvaal n'a cédé que devant un déploiement de forces très coûteux.

A l'heure actuelle, devant les énormes préparatifs du Transvaal, nous sommes obligés d'augmenter la garnison perm